

Conseil municipal du 11 mars 2025 - Ardres
--- COMPTE RENDU ---

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Ardres, sous la présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Maire, en suite de la convocation du quatre mars deux mille vingt-cinq.

Etaient présents : Ludovic LOQUET, Gilles COTTREZ, Sylvie BONNIERE, Bernard HENON, Sophie VANHAECKE, Joël VANDERPOTTE, Marie-Hélène LABRE, Frédéric FEYS, Pierre PREVOST, René DEMASSIEUX, Chantal BRISSAUD, Edwige THIRARD, Carine RENARD, Véronique LANNOY, Brigitte LEGRAND, Isabelle REGNAUT, Nathalie BUCHE, Olivier ROBE, Ludovic BAROUX et Argentine PRUVOST.

Excusés avec pouvoir : Christiane SPRIET, Marie-Claude NEUVILLE, Christophe DUCROCQ, Maxime LEFIEF, Alexis BATAILLE et Anne-Sophie DEVOS qui avaient respectivement donné pouvoir à Bernard HENON, Edwige THIRARD, Sophie VANHAECKE, Ludovic LOQUET, Gilles COTTREZ, et Sylvie BONNIERE.

Secrétaire de séance : Nathalie BUCHE

La séance est ouverte à 19h.

Il est procédé à l'appel.

Le Quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.

Le procès-verbal du conseil municipal du dix décembre deux mille vingt-quatre est unanimement approuvé.

Monsieur Le Président propose d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour :

FINANCES

D25-02 DEMANDE DE SUBVENTION FARDA – SERVICES AUX PUBLICS

JEUNESSE

D25-06 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DISPOSITIF « *FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES ENFANCE JEUNESSE 2025* » DE LA C.A.F.

Le conseil municipal approuve l'ajout de ces points à l'ordre du jour.

FINANCES

D25-01 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Le Conseil Municipal prend acte

D25-02 DEMANDE DE SUBVENTION FARDA – SERVICES AUX PUBLICS

Adopté à l'unanimité

URBANISME

D25-03 ADRESSAGE PARCELLE AN 341

Adopté à l'unanimité

JEUNESSE

D25-04 MODALITES D'ORGANISATION DE L'ALSH ETE 2025

Adopté à l'unanimité

D25-05 ACTUALISATION DE LA CONVENTION RELATIVE AUX MODALITES DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION NOTRE DAME DE GRACE D'ARDRES

Adopté à l'unanimité

D25-06 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DISPOSITIF « FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES ENFANCE JEUNESSE 2025 » DE LA C.A.F.

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

D25-07 MISE EN PLACE DE L'INDEMNITE SPECIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT DES POLICIERS MUNICIPAUX

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

D25-08 PUBLICITE DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte

L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 19h45

Le Secrétaire de Séance
Nathalie BUCHE



Ludovic Loquet,

Maire d'Ardres